



la Chambre d'agriculture du Tarn recrute un conseiller spécialisé en viticulture

Missions

- Assurer le conseil technique individuel et collectif en viticulture conventionnelle et biologique au sein de l'équipe des conseillers viticulture

Les activités

Au sein de l'équipe des conseillers viticulture :

- Conseil technique viticole en agriculture conventionnelle et bio avec les conseillers spécialisés
- Rédaction et diffusion de bulletins techniques
- Animation de réunions techniques, de formations
- Traitement de données pour réaliser des synthèses

Le profil – les compétences

- BTS viticulture avec expérience ou licence professionnelle viticulture ou école d'ingénieur
- Aptitudes au conseil, à la communication et au travail en équipe
- Capacité de rédaction de documents pédagogiques et de communication.

Les conditions d'emploi

- Contrat à durée déterminée de 5 mois de mi avril à mi septembre
- Rémunération selon grille Chambre d'agriculture
- Poste basé à Gaillac
- Permis B exigé

Dépôt des candidatures

Les candidatures manuscrites sont à adresser avant le 31 janvier 2019 à Madame la Directrice de la Chambre d'agriculture du Tarn
96, rue des agriculteurs – BP 89 – 81003 ALBI Cedex